



LUTTE CONTRE LES ESPÈCES ENVAHISSANTES - MARAIS DU VIGUEIRAT

Capter l'écrevisse de Louisiane Des améliorations techniques

Contre la prolifération de l'écrevisse de Louisiane, l'équipe gestionnaire des marais du Vigueirat expérimente une technique de pêche visant à ne pas nuire aux autres espèces. Ni l'emploi de pesticides ni la mise en assècs courts ne sont efficaces contre cette espèce. En revanche, la pêche exerce une pression de prédation qui s'ajoute à celle de nombreux oiseaux. Une pêche spécifique a donc été mise en œuvre en 2005 mais des améliorations techniques ont dû lui être apportées pour ne pas engendrer de « dégâts collatéraux ».

Le pêcheur professionnel¹ auquel il a été fait appel utilise des verveux, (filets en forme de cône). D'ordinaire, les poches de ces filets sont

complètement immergées. De ce fait, un grand nombre d'animaux non ciblés et respirant à l'air libre peuvent être rabattus par les voiles (cf. figure), se faire prendre et se noyer. Pour pallier ce risque, la queue des verveux est systématiquement émergée. Ces espèces peuvent donc respirer en attendant d'être relâchées par le pêcheur. En 2007, cette méthode a permis aux 163 cistudes capturées (parfois plusieurs fois) de survivre. Les verveux ont ensuite été équipés d'un anneau rigide en plastique, lequel réduit le diamètre d'entrée du dispositif : les animaux de plus de 7 cm de large ne peuvent se faire prendre. Ainsi, aucune cistude, ni canard, ni ragondin ne sont capturés depuis 2008. Outre l'avantage

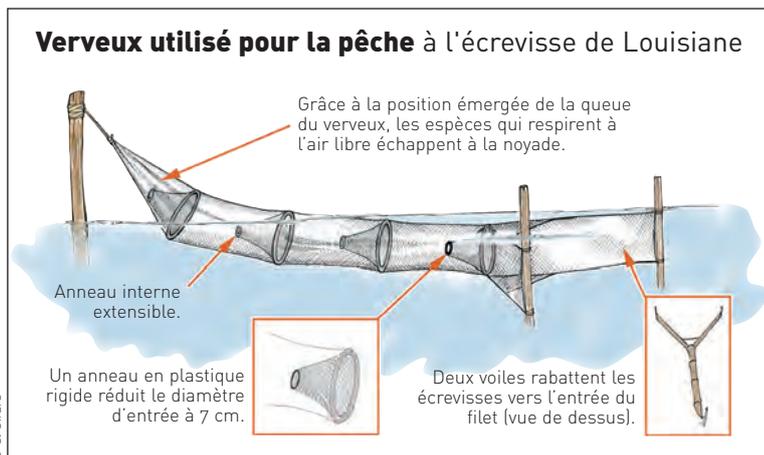
écologique, les filets sont moins endommagés par les ragondins piégés qui cherchaient à se libérer. Ce dispositif a-t-il une influence sur la performance de pêche ?

Certes les quantités moyennes pêchées par jour et par verveux² ont été en 2008 et 2009 (filets avec anneau) respectivement cinq et trois fois supérieures à celles de 2007 (sans anneau). Il faudrait cependant réaliser une expérimentation avec les deux modèles, au même moment et sur le même site, pour évaluer de façon stricte l'effet de celui-ci. ●

Philippe Lambret

Marais du Vigueirat
gestion.mdv@wanadoo.fr

1. Société Lou Chambri, Nicolas Gauthier.
2. Données Nicolas Gauthier.



INFO PÉDAGOGIQUE LE POINT SUR

► L'écrevisse de Louisiane

L'espèce a été introduite en Espagne en 1973 pour être élevée par aquaculture continentale. Elle a été observée pour la première fois au marais du Vigueirat en 1995 où elle est largement présente comme dans tout le reste de la Camargue. Elle est classée « espèce susceptible de provoquer des déséquilibres biologiques » (art. L.432 code de l'Environnement). Elle a un impact sur la faune et la flore mais également sur les infrastructures hydrauliques via les galeries qu'elle creuse. ●